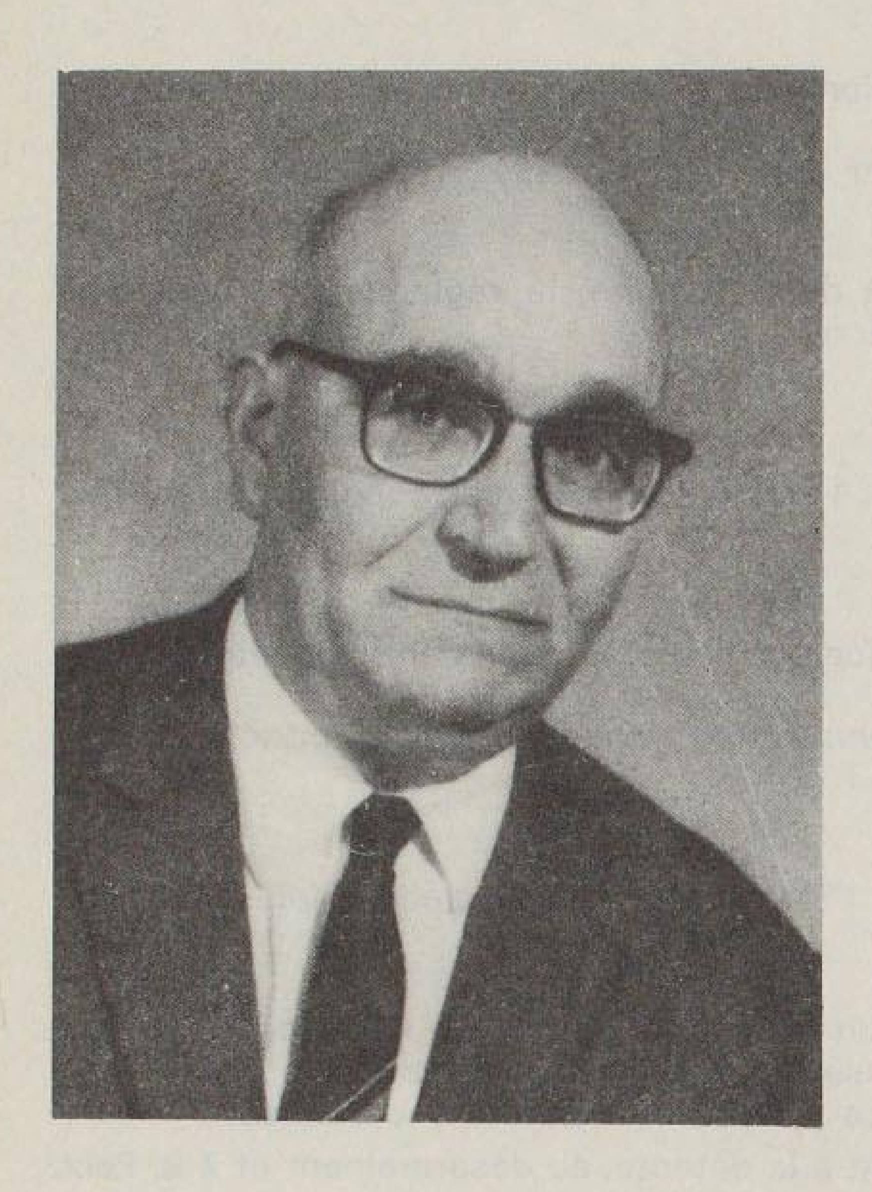
Département de la Haute-Garonne — Elections législatives des 4 et 11 mars 1973 — Troisième circonscription



JEAN LLANTE

Ancien Député
Médaillé de la Résistance - Carte du Combattant

CANDIDAT DU

PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS POUR L'UNION POPULAIRE ET LA VICTOIRE DU PROGRAMME COMMUN

Remplaçant éventuel

VINCENT FERRIER

Maître-Assistant à l'Université Paul-Sabatier

MADAME, MONSIEUR,

JE m'adresse à vous et je sollicite votre suffrage comme candidat présenté par le Parti Communiste Français, avec la conviction profonde qu'en votant communiste vous choisirez le moyen le plus sûr de changer votre vie, de la rendre plus belle et plus heureuse pour vous, vos enfants, votre famille.

Ces élections auront, vous n'en doutez pas, une importance exceptionnelle.

Au cours des différentes réunions, visites aux Conseils Municipaux, discussions, j'ai pu constater le fort mécontentement existant dans la population, mais aussi la volonté de changement. Le suffrage universel doit de la manière la plus nette condamner la politique du pouvoir actuel représentée par le député Moron.

Il doit se prononcer pour l'adoption et la mise en œuvre du Programme Commun de Gouvernement, chance pour notre département, pour Toulouse, pour notre circonscription.

LE PROGRAMME COMMUN DE GOUVERNEMENT PERMETTRAIT d'industrialiser notre région, de sauvegarder et de développer les industries existantes comme l'A.P.C., de continuer la fabrication du supersonique Concorde, maillon important de l'industrie aéronautique.

SA REALISATION APPORTERAIT IMMEDIATEMENT :

AUX TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS, A LA FAMILLE

Le relèvement général des salaires, le salaire minimum à 1 000 F par mois, l'allègement de la fiscalité, l'abaissement de l'âge de la retraite à 60 ans pour les hommes, 55 ans pour les femmes, la semaine de 40 heures, la garantie du pouvoir d'achat, l'amélioration des conditions de travail et l'extension des droits des travailleurs dans les entreprises.

Le relèvement des allocations familiales, le remboursement à 80 % des frais médicaux.

La mise en œuvre d'une politique de logement social dans le cadre d'un urbanisme et d'un environnement pour les hommes et non pour les promoteurs en développant les équipements collectifs, les crèches, en améliorant le cadre de vie.

Ces problèmes sont particulièrement aigus à Rangueil, Sauzelong, Empalot et dans de nombreux autres quartiers ou localités.

AUX JEUNES

Par l'industrialisation à Toulouse et dans la circonscription, du travail, selon le principe à travail égal salaire égal. En 1972, 37 % des demandeurs d'emploi en Haute-Garonne avaient moins de 25 ans. Des chances égales pour l'éducation, le métier, les loisirs, les sports et la culture, le droit de vote à 18 ans.

AUX ENSEIGNANTS, CHERCHEURS, INTELLECTUELS

Une réforme démocratique de l'enseignement jamais vue dans notre pays, les conditions d'un développement impétueux de la culture, la pleine liberté de création.

AUX PAYSANS

L'aide à la modernisation pour l'amélioration des conditions de travail, une nouvelle politique des prix et des marchés, des débouchés stables et garantis.

L'aide particulière aux jeunes pour qu'ils puissent rester dans l'agriculture.

AUX COMMERÇANTS ET ARTISANS

La remise en cause de la fiscalité actuelle, la réforme de la patente, le règlement de questions sociales aiguës, l'encouragement à une nécessaire modernisation.

La réglementation des grandes surfaces.

AUX PERSONNES AGEES

L'augmentation substantielle de leur retraite ou pension, l'amélioration de leur condition de vie par une aide véritable et non par de beaux discours ou aumônes.

AUX ANCIENS COMBATTANTS, VICTIMES DE GUERRE

La reconnaissance de leurs droits et réparation des préjudices subis, le règlement des points principaux du contentieux.

Aux rapatriés l'adoption du régime des retraites, l'indemnisation reposant sur le principe de la solidarité nationale.

AUX MUNICIPALITES

Subventions de l'Etat augmentées et prise en charge par l'Etat des dépenses d'éducation, transports d'élèves, cantines, etc...

NOUS n'avons voulu vous présenter de façon résumée qu'une partie des objectifs correspondants aux besoins urgents des travailleurs, des populations laborieuses. En même temps, les droits et les libertés des citoyens seront élargis et leur exercice assuré. La vie politique sera démocratisée.

Une politique extérieure nouvelle contribuera activement à la détente, au désarmement et à la Paix.

Pour la réalisation de toutes les mesures le financement a été prévu.

Une nouvelle politique économique et financière mettra fin aux gâchis des ressources nationales, aux privilèges exorbitants des grosses sociétés. Elle combattra réellement l'inflation, la spéculation et la vie chère.

EN VOTANT COMMUNISTE vous voterez pour le Parti qui a agi inlassablement en faveur de l'Union de la gauche, pour l'élaboration du Programme Commun et qui sera le sûr garant de son application immédiate et sans réserve.

EN VOTANT COMMUNISTE, vous voterez pour le Parti qui a combattu dès le premier jour et longtemps seul, sans la moindre hésitation et réticence le régime autoritaire et rétrograde qui provoque le mécontentement légitime et croissant de la population laborieuse.

Pour cette élection, le Parti Communiste présente à nouveau ma candidature. La population me connaît pour être un homme intègre et honnête, pour avoir dès ma première jeunesse combattu pour les justes causes et avoir toujours été dévoué à la classe ouvrière, à notre peuple.

Mon suppléant est Vincent FERRIER, jeune et dynamique, maître assistant à l'Université Paul-Sabatier.

En raison d'un mode de scrutin antidémocratique, depuis 1958, les électeurs communistes de la Haute-Garonne n'ont plus de représentants à l'Assemblée Nationale.

En votant et faisant voter massivement communiste vous pouvez supprimer cette injustice car la présence de nombreux députés communistes est une nécessité pour l'application du Programme Commun.

Aux législatives de 1962 vous m'aviez placé au premier tour en tête de tous les candidats de gauche.

Le 4 mars vous voterez pour qu'il en soit une nouvelle fois ainsi. Ce serait le sûr moyen de battre le député Moron, le fidèle représentant de la néfaste politique gouvernementale.

Moron ne peut s'occuper efficacement des électeurs de la circonscription puisqu'il vient de « déménager » son cabinet médical à Paris. Moron a dû avouer également qu'il avait eu une attitude « administrativement anormale » avec la Sécurité Sociale... Il n'est donc pas qualifié pour être le défenseur de tous les braves gens.

POUR LE CHANGEMENT face à l'immobilisme, pour l'application rapide, effective et totale du Programme Commun, vous voterez utile et efficace. Le 4 mars vous voterez **POUR LES CANDIDATS COMMUNISTES.**

Vu, le candidat :
Jean LLANTE

Suppléant :
Vincent FERRIER

s.e.i.l. toulouse